

ACCOMPAGNER



les habitants de votre territoire
dans leur projet d'amélioration de leur logement :

- rénovation énergétique,
- adaptation du logement à la perte d'autonomie,
- réhabilitation des copropriétés,
- lutte contre l'habitat indigne.



INFORMER



vos bénéficiaires via des actions de sensibilisation :

- le Truck SOLIHA,
- le jeu « Mon logement et moi »,
- l'Appart « 100% décent »,
- les ateliers « Bien chez soi avec SOLIHA ».

CONSEILLER



votre collectivité :

- études de territoire habitat,
- réponse aux appels d'offre,
- réhabilitation des logements communaux.



SOUTENIR

les personnes et ménages les plus fragiles :

- accompagnement social,
- service de domiciliation,
- solutions d'hébergement d'urgence...



RETRouver les coordonnées de votre association
SOLIHA LOCALE SUR LE SITE : auvergnerhonealpes.solih.fr

